



COMMISSION DES ASSURANCES

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2006

2005 avait été la première année d'existence et d'activité réelles de la Commission des Assurances de la FFVL (CdA), une année de structuration interne, de négociations spécifiques et de prospective.

2006 a été une année mise en situation réelle avec *obligations de résultats* :

- Nécessité de finaliser le choix d'un courtier pour les exercices 2007-2009.
- Nécessité de finaliser avec le nouveau courtier l'étude de l'accidentologie, la rédaction des cahiers des charges, le choix des assureurs et la finalisation des contrats pour ces mêmes exercices.
- Contribuer à la mise en forme des différents packs assurances affichables sur les formulaires licences-assurances 2007.

Pas de droit à l'erreur donc, avec la nécessité absolue de fournir à nos licenciés des produits en temps et heure.

La CdA constituée uniquement de pratiquants des activités (delta, parapente, cerf-volant, kite) reconnus pour leur compétence, professionnelle ou acquise par la pratique a voulu travailler en fédérant des compétences en interne, et en développant une compétence collective propre.

Le choix fondamental d'Air Courtage comme courtier fédéral se sera révélé comme le choix judicieux, adapté à la structure FFVL, à partir duquel le travail a été grandement facilité.

Les résultats sont là !

Tous les tarifs d'assurances essentiels sont à la baisse par rapport aux années antérieures.

Les exemples les plus frappants sont les baisses de 29 € à 20 € de la RC pilote volant, de 35 € à 30 € de l'Individuelle Accident, de 46 € à 35 € de la complémentaire biplace.

A noter également de meilleures garanties pour ces tarifs inférieurs, telles que couvertures monde entier systématiques et sans surprimes, indemnités journalières dans l'Individuelle Accident, possibilités d'extensions à la pratique des ULM monoplace et biplace, possibilité d'assurer son matériel de pratique, possibilité de couvrir ses passagers biplace en Individuelle Accident sans déclaration préalable, possibilités de souscriptions d'assurances « prêts immobiliers » et « multirisques sportives » directement chez notre courtier.



Mon seul regret est que le processus global de décision et de communication impliquant toutes les instances fédérales, processus visiblement perfectible, ait laissé un faux espoir de gratuité aux biplaceurs associatifs et que ce processus n'ait pas permis la délivrance des formulaires licences-assurances au 1^{er} Octobre, ce qui était l'objectif initial de la CdA.

2007 sera plus une année de suivi de ces nouveaux contrats avec certainement des négociations complémentaires spécifiques, année où un effort attentif devra être accordé à l'information des licenciés

Je tiens à remercier tous les membres de la CdA pour l'ensemble du travail effectué en 2006 :

Jean-Louis Coste pour la gestion de l'appel d'offres « courtier »,
Jean-Pierre Lame, pour sa compétence et la permanence de son action tout au long de l'année,
François Duchesne de Lamotte, Henri Prieur, Daniel Plumet, Yves Remond et Jean François Masson pour leur travail en profondeur de recueils des besoins des pratiquants,
Christian Quest pour son étude de notre sinistralité et son implication initiale dans la gestion des formulaires licences-assurances quand celle-ci apparaissait relever de la CdA,
Jean-Sébastien Couloumies et Roland Kaouane pour leurs conseils toujours avisés.

Je tiens également à remercier Claude, Emilie et Sophie du secrétariat de Nice pour leur travail quotidien relatif aux assurances, pour leur motivation, leur implication et leur dévouement tous les jours redémontrés.

Gérard VIEUX
Responsable Commission des Assurances FFVL